

COMMISSION FEMININE

Réunion par consultation électronique du mercredi 16 avril 2025 Procès-verbal n° 16

Présents : Mmes Marion BERGER, Sandrine BOURCIER et Claire LASMIER, MM. Guillaume BEGAY, Olivier DAUBA, Tony FELIX, Stéphane QUARESMA, Laurent LARBALETTE et Vincent LEPROUST

Excusé : M. Guillaume FAUSTIN LEYBACH

Assistent : Mmes Coralie RENETEAU (Référénte administrative de la Commission), Adeline URANGA (Directrice Administrative)

Approbation du PV n°15 sans modification.

REPORT DE MATCHS

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
Fém D1	/	10	02/02/25 02/03/25	29226568	Bressuire (1) / Gatinaise (1)	Arrêté municipal et Futsal	27/04/25
Fém D1	/	10	02/02/25 02/03/25	29226569	Echire/Celles/Chauray (1) / Ligugé (1)	Arrêté municipal et Futsal	27/04/25
Fém D1	/	12	16/02/25	29226577	Echire/Celles/Chauray (1) / Thouars (1)	Arrêté municipal	11/05/25
Fém D1	/	15	06/04/25	29226593	Moncoulant (1) / Echire/Celles/Chauray (1)	Rattrapage match de Coupe	01/05/25
Fém D3	/	2	15/12/24 19/01/25	30048831	Fleuré/Vernon (1) / Cenon sur Vienne (1)	Arrêté municipal	27/04/25
Fém D3	/	3	02/02/25	30048875	Boisme Clesse (1) / Naintré (1)	Futsal	27/04/25
Fém D3	/	4	09/02/25	30048836	Fleuré/Vernon (1) / Chauvigny/Jardres (1)	Arrêté municipal	01/05/25
Fém D3	/	4	09/02/25	30048876	Boisme Clesse (1) / ASM/Les Trois Moutiers (1)	Arrêté municipal	01/05/25
U15F	B	8	12/04/25	53040921	Montmorillon (1) / Gf Charente Océan (1)	Coupe U15F	03/05/25
U11-U13F	A	2	08/02/25	53040710	Gj Sud Haut Poitou (1) / Chamais/Chauray/Echiré (1)	Arrêté municipal	19/04/25
U11-U13F	A	3	15/02/25	53040711	Niort St Florent (1) / Gj Sud Haut Poitou (1)	Arrêté municipal	03/05/25
U11-U13F	C	2	08/02/25	53040755	La Chapelle Baton (1) / Venise Verte (1)	Arrêté municipal	19/04/25
U11-U13F	D	3	15/02/25	53044808	Gj Avenir 86 (1) / Gatfoot (1)	Fetis Lahitte pour Gatfoot	19/04/25
U11-U13F	D	3	15/02/25	53040788	Montmorillon (1) / Niort St Florent (2)	Fetis Lahitte pour Niort St Florent	19/04/25

DATE A RETENIR

- **Samedi 26 avril à Nieuil l'Espoir** : Journée des Féminines
- **Samedi 7 juin à Quinçay** : Réunion de fin de saison du pôle Vienne-Deux Sèvres
Finales des Coupes du Poitou à 8 et à 11
- **Samedi 14 juin à Buxerolles** : Trophée Ginette Baraudon

Départemental 2 féminine

Forfait

Match n°29235136 : St Cerbouille (1) – Fontaine le Comte (1) du 12/04/2025

2^{ème} forfait de l'équipe de St Cerbouille (1) (sans déplacement de Fontaine le Comte (1)).
Amende de 35€ au club de St Cerbouille

Départemental 3 féminine

Forfait

Match n° 30048888 : Cenon sur Vienne (1) – Naintré (1) du 12/04/25

1^{er} forfait de l'équipe de Naintré (1) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Naintré

U15F

Forfait

Match n° 53040893 : Niort St Florent (1) – Nieuil L'Espoir (1) en poule A du 12/04/25

1^{er} forfait de l'équipe de Nieuil L'Espoir (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Nieuil L'Espoir

U11-U13F

Forfait

Match n° 53040773 : Venise Verte/St Liguairre (1) – Nieuil L'Espoir (1) en poule C du 12/04/25

2^{ème} forfait de l'équipe de Venise Verte/St Liguairre (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Venise Verte

Coupe du Poitou à 11

COUPE DU POITOU FEMININE A 11 - 1/4 de finales du 20/04/25				
N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.
A	Liguge 1	D1	Avenir 79 1	D1
B	Naintre 1	D3	Echire/Celles/Chauray 1	D1
C	Ste Eanne 1	D2	La Chapelle Baton 1	D2
D	Vrere St Leger 1	D2	Gatinaise	D1

Journée des féminines

	U6-U7F	U8-U10F	U11-U13F			U15F			U18F			
	Nombre de Joueuses	Nombre de Joueuses	Nombre de Joueuses	Niveau équipe 1	Niveau équipe 2	Niveau équipe 3	Nombre de Joueuses	Niveau équipe 1	Niveau équipe 2	Nombre de Joueuses	Niveau équipe 1	Niveau équipe 2
JS Nieuil l'espoir		5	10	Niveau 2 - intermédiaire , Niveau 3 - débutant	non concerné	non concerné	10	Niveau 2 - intermédiaire	non concerné			
GJ VVM Chauvigny	3	4	22	Niveau 1 - confirmé	Niveau 3 - débutant	non concerné	10	Niveau 2 - intermédiaire	Non concerné			
GJ Avenir 86	2	2	10	Niveau 2 - intermédiaire	non concerné	non concerné						
FC Loudun		2	7	Niveau 3 - débutant	non concerné	non concerné	7	Niveau 2 - intermédiaire	Non concerné	17	Niveau 1 - confirmé	Non concerné
Buxerolles/Vouneuil Beruges	4	6	18	Niveau 1 - confirmé	Niveau 3 - débutant	non concerné				16	Niveau 2 - intermédiaire	Non concerné
Vouneuil-Béruges/Buxerolles	2	2					16 filles pour 1 équipe BVB	Niveau 2 - intermédiaire	Non concerné			
UES Montmorillon	2	5	9	Niveau 3 - débutant	non concerné	non concerné	14	Niveau 2 - intermédiaire	Non concerné	22	Niveau 1 - confirmé	Niveau 3 - débutant
Stade Poitevin FC	1	8	25	Niveau 1 - confirmé	Niveau 2 - intermédiaire	Niveau 3 - débutant	14	Niveau 1 - confirmé	Niveau 2 - intermédiaire	14	Niveau 1 - confirmé	Niveau 2 - intermédiaire
Ligugéenne Football	1	1	13	Niveau 3 - débutant	non concerné	non concerné						
SO Châtelleraut										12	Niveau 2 - intermédiaire	Non concerné
US Migné Auxances FOOTBALL										11	Niveau 2 - intermédiaire	Non concerné
US La Chapelle Bâton		7	9	Niveau 2 - intermédiaire	non concerné	non concerné				10	Niveau 1 - confirmé	Non concerné
GJ Sud Haut Poitou	1	5	12	Niveau 2 - intermédiaire	non concerné	non concerné	4	Niveau 3 - débutant	Non concerné			
GJ 3 VALLEES 86	2	3 (2 U9, 1 U10)										
CA NEUVILLE HAUT POITOU		3	12	Niveau 2 - intermédiaire	non concerné	non concerné	8	Niveau 2 - intermédiaire	Non concerné	8	Niveau 2 - intermédiaire	Non concerné
Poitiers Trois Cités	1	7	12	Niveau 1 - confirmé	non concerné	non concerné	12	Niveau 1 - confirmé	Non concerné	12	Niveau 2 - intermédiaire	Non concerné
Ozon FC	5											
Thuré Besse			5	non concerné	non concerné	non concerné						

Transmission FMI ou Feuille de match Tardive

Amende de 27€

Match n° 29226591 : Niort St Florent (1) – Gatinaise (1) en D1F du 06/04/25 (2^{ème} amende)

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

**La secrétaire de séance,
Adeline Uranga**